



**Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Coteaux et Vallées des Luys**

Pièce 4.2 : Règlement graphique

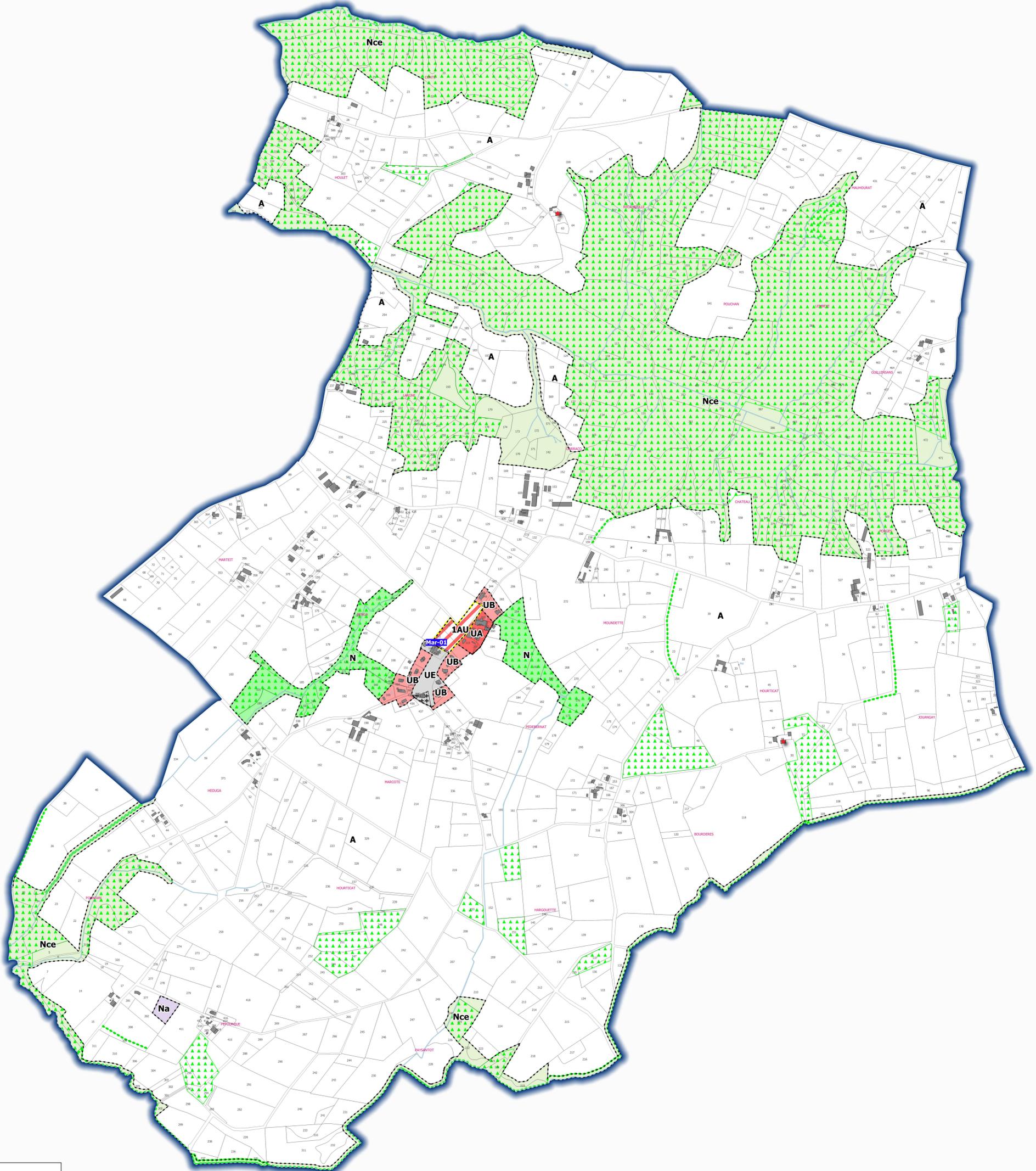
Octobre 2023

Echelle 1/5 000

4 36 2456



ARTELIA - Région Sud-Ouest
Hélioparc, 2 avenue Pierre Angot - CS 8011 - 64053, PAU Cedex 9
Tél : 05 59 84 23 50 - Fax : 05 59 84 30 24
www.artelgroup.com



Zonage

- UA : Zone urbaine de bourg ancien dense
- UB : Zone urbaine de densité moyenne
- UC : Zone urbaine de densité moyenne à peu dense
- UE : Zone urbaine dédiée aux équipements d'intérêts coll. ou services publics
- UL : Zone urbaine à vocation de loisirs
- UX : Zone urbaine à vocation d'activités artisanales et commerciales
- UY : Zone urbaine à vocation d'activités artisanales
- UZ : Zone urbaine à vocation principale d'activités mixtes
- 1AU : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
- 1AUy : Zone à urbaniser à vocation principale d'activité
- N : Zone naturelle
- Nce : Zone naturelle avec préservation des continuités écologiques
- Na : Secteur dédié aux activités économiques (artisanales et commerciales, ...) isolées
- Neq : Zone naturelle dédiée au centre équestre
- Nh : Secteur de quartiers isolés à vocation principale d'habitation
- NL : Zone naturelle à vocation de loisirs
- Nt1 : Zone naturelle dédiée à l'activité touristique (camping,...)
- Nt2 : Zone naturelle dédiée à l'activité touristique (gîte)
- Nzh : Zone humide
- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole avec enjeux paysagers

Prescriptions

- AZI : Aléa faible
- AZI : Aléa fort
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du CU
- Secteur de mixité sociale défini au titre de l'article R.151-38, 3° du CU
- Éléments de paysages identifiés au titre de l'article L.151-23 du CU
- Éléments de paysages identifiés au titre de l'article L.151-19 du CU
- Linéaire boisé identifié au titre du L.151-23 du CU
- Patrimoine paysager à protéger au titre du L.151-19 du CU
- Changement de destination au titre de l'article L.151-11 2° du CU

Aléas ruissellement

- Aléas très fort
- Aléas fort
- Aléas modéré
- Aléas faible

Aléas inondation crue centennale

- Aléas très fort
- Aléas fort
- Aléas modéré
- Aléas faible

Liste des emplacements réservés

Numéro	Destination	Bénéficiaire
Mar-01	Création voirie (4m)	Commune de Marpaps